



COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ

du 20 mars 2017

sur ses activités du 28 février au 20 mars 2017

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la Municipalité durant la période considérée, en annexe au dépôt de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats.

1. Sous la loupe

2016-2021: l'engagement pour «Renens, Ville à vivre»

La Municipalité publie sa vision partagée de l'avenir pour la Ville de Renens, ses habitant-e-s et ses usager-ère-s dans les composantes essentielles de son ADN: l'intégration sociale et la diversité culturelle, le développement économique local, la qualité de vie et la durabilité écologique, ainsi que la transition énergétique.

Décliné en quatre axes prioritaires, le **programme de législature 2016-2021** fixe un cadre cohérent pour guider l'ensemble des politiques publiques, servir les ambitions collectives et ancrer durablement «Renens, Ville à vivre» dans le quotidien des Renanaises et Renanais:

- **Développer la qualité de vie:** intégrer, accompagner, investir, **dessiner ensemble** les contours de la ville de demain;
- **Favoriser le rayonnement de la Ville:** innover, soutenir, impulser, valoriser le **développement harmonieux** d'un territoire en mouvement;
- **Garantir une ville durable:** rénover, optimiser, recycler, équilibrer la **transition** sociale, économique et énergétique;
- **Façonner une administration efficiente et conviviale:** accueillir, collaborer, simplifier, développer une information **responsable** accessible à toutes et tous.

Le programme de législature est distribué au Conseil communal et peut être consulté sur renens.ch sous la rubrique Autorités / Projets municipaux.

2. Décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

- Etude préliminaire concernant la création d'un trottoir, d'un espace piéton et d'une piste cyclable au **chemin de Jouxpens**, suite à de nombreuses demandes des habitant-e-s de sécuriser la montée dans ce quartier. En parallèle, un aménagement paysager appelé "Square en Bellevue" devrait permettre d'utiliser 240 m² de parcelle communale pour la création d'un espace vert avec une pergola et un banc, constituant une halte bienvenue après la montée du Bugnon. Un préavis sera déposé à ce sujet;
- Intégration au sein du SDIS Malley Prilly-Renens du **Corps des Tambours "Avant-Garde"** de Lausanne, bataillon qui était rattaché aux sapeurs-pompiers de Lausanne depuis 1913. Le Corps de tambours pourra représenter le SDIS lors de certaines manifestations officielles et collaborer avec les fanfares de Prilly et de Renens, qui ne comptaient pas de tambours. Les charges financières seront inscrites dans les comptes du SDIS Malley Prilly-Renens;
- Versement de la première tranche de la **subvention** 2018 pour **BIO+OL** correspondant à un financement minimum de 30 participant-e-s. Le solde en fin d'année pouvant aller jusqu'à un financement maximum de 40 participant-e-s. Pour rappel, il s'agit d'un programme de bilan-insertion-observation (BIO) de jeunes sans emploi ou sans solution de formation dans l'Ouest lausannois;
- Pris acte du bilan positif de la **formation** en deux demi-journées "d'Outils de base pour la formation d'adultes" destinée aux animateurs-trices bénévoles de la **Permanence Info-Natu** de Renens. Ces ateliers sont soutenus financièrement par la part cantonale du Mini-PIC;
- **Adaptation du prix du bon de transport** des personnes à mobilité réduite. La participation du bénéficiaire passera dès le 1^{er} mai 2017 de CHF 3.60 à CHF 3.70, ce qui équivaut au montant d'un billet tl pour deux zones (11 et 12, dites Grand Lausanne), passé de CHF 3.60 à CHF 3.70 en décembre 2016;
- Signature de la **convention** entre les Communes de Prilly et Renens et le Centre sportif de Malley (CSM) relative à l'élaboration et au financement des études pour la construction du passage inférieur piétons et cyclistes dit **PI des Coulisses** prévu dans le cadre du nouveau Centre sportif de Malley, auquel les Communes délèguent la maîtrise d'ouvrage. Cette réalisation est une mesure de mobilité douce (pour piétons et cyclistes) inscrite dans le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) qui permettra la liaison entre le nord des voies CFF, depuis l'esplanade du CSM et le sud des voies CFF. Réalisation prévue en 2018-19;
- Adjudication des travaux de génie civil pour la réfection de la **chaussée** au chemin de la **Chenalette**, après la pose du Chauffage à distance (CAD) et le remplacement de la conduite de gaz effectués en novembre 2016;
- Pris note de l'organisation d'un **colloque** sur la thématique de **l'intégration/inclusion** dans les structures d'accueil de jour de l'enfance le 27 avril 2017 à la Salle de spectacles, organisé par le groupe des partenaires de la petite enfance de Renens. Les éducateur-trice-s participeront à cette soirée dans le cadre de leur formation continue;
- Lancement de la procédure pour les études et la réalisation de la **passerelle de mobilité douce du 1er-Août**. Cet ouvrage de 20 m de long et de 2.5 m de large au minimum longera le pont ferroviaire et reliera le quai sud de la gare au quartier des Entrepôts, qui accueille déjà le Gymnase de Renens avec ses 1'200 étudiant-e-s et enseignant-e-s et, à terme, 1'500 emplois et 600 habitant-e-s. Le calendrier prévoit une

réalisation dès mi-2019; la mise en place effective dépendra de l'avancement des chantiers voisins;

- Signature du **bail à loyer** entre la Ville de Renens et la **Fondation de la Ferme des Tilleuls**. En effet, la Fondation entre progressivement dans les locaux propriété de la Ville, afin que tout soit prêt pour accueillir le public lors de la fête d'inauguration du 13 mai 2017;
- Pris acte du rapport de la Commission consultative du feu et adoption des comptes 2016 du **SDIS Malley Prilly-Renens**;
- Achat de matériel technique pour la **sonorisation** de la **Salle de spectacles**, en remplacement de l'équipement défaillant.

3. Bon à savoir

- Les **déchèteries mobiles** de quartier proposent durant les mois de **mars et avril** des **sacs de compost** de 20 l. à CHF 5.-. Ce compost est issu de la transformation des déchets organiques de Renens par l'entreprise Ecorecyclage SA à Lavigny;
- Les **animations musicales au marché du samedi** reprendront du 29 avril au 30 septembre 2017, en règle générale de 10h à 13h.

Comme le veut la tradition, le **stand de la Municipalité** sera présent à l'ouverture de la saison samedi 29 avril, avec une partie officielle à 11h00 suivie d'un apéritif.

Venez nombreux sur la Place du Marché!

LA MUNICIPALITÉ



**Samedi 29
avril 2017**

Ouverture des animations musicales
Stand de la Municipalité 9-11h et
partie officielle à 11h

**Venez nombreux sur la
Place du Marché à Renens!**

Marchés les mercredis de 15h à 19h et samedis jusqu'à 13-14h
Animation musicale durant la belle saison
Buvette ouverte jusqu'à 14h

A proximité immédiate: Plus de 200 commerces et restaurants
Parkings à disposition (renens-parking.ch)
Lignes 11, 17, 25, 31, 32, 33, 36, 38 et 54, M1 et RER Veud
Plus d'informations: renens.ch

